

# 1 SITE, 1 BUS

## Fiche pratique

## Présentation

Le Conseil Départemental du Val d'Oise favorise la visite et la découverte des sites culturels aux collégiens en participant au financement d'un moyen de transport.

Les équipements culturels départementaux ou partenaires éligibles sont :

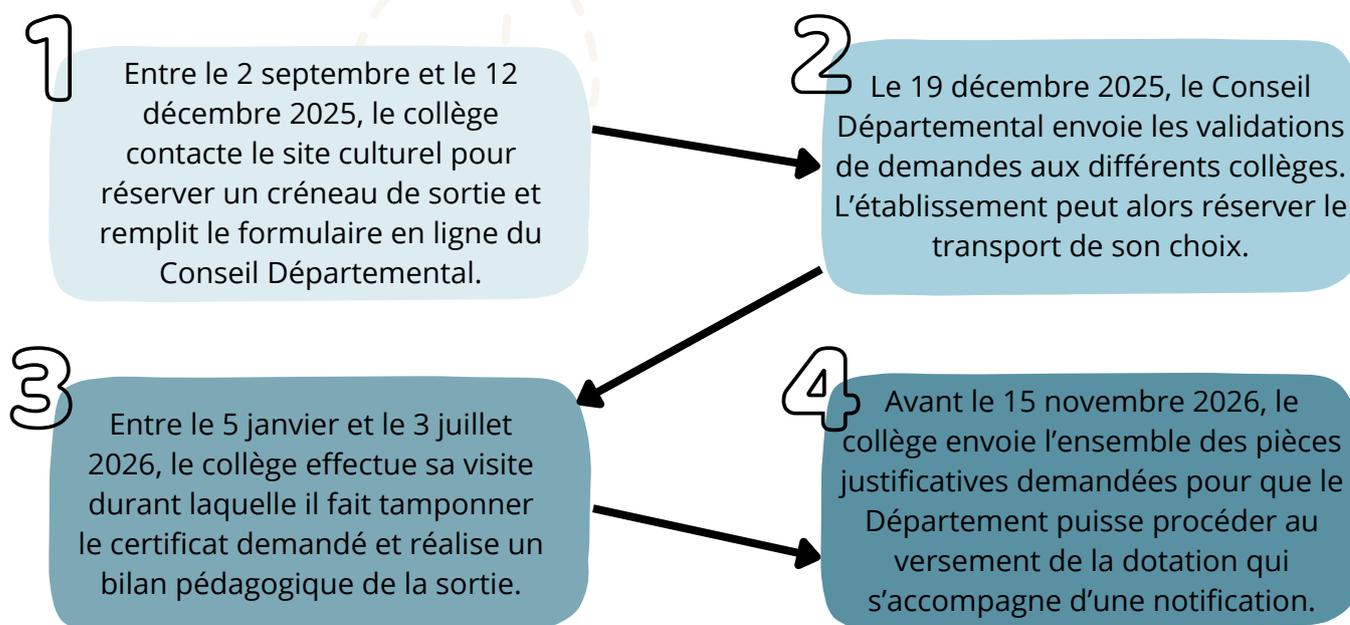
- L'Abbaye de Maubuisson - Centre d'art contemporain à Saint-Ouen-l'Aumône,
- Les Archives départementales à Pontoise,
- Le Château d'Auvers-sur-Oise,
- La Maison du Dr Gachet à Auvers-sur-Oise,
- Le Musée archéologique départemental à Guiry-en-Vexin,
- Le Musée de l'outil à Wy-dit-Joli-Village,
- Le Château de la Roche-Guyon,
- L'Abbaye de Royaumont à Asnières-sur-Oise.

L'aide est plafonnée à 450 € maximum par an et par établissement.

## Modalités

- Une candidature par établissement et par année scolaire ; à l'exception d'un établissement comportant une section SEGPA. Dans ce cadre, il sera possible d'octroyer une seconde dotation pour un établissement faisant la demande de deux visites distinctes, dont l'une pour les élèves en SEGPA.
- L'inscription obligatoire au préalable auprès des sites culturels ;
- Une sortie qui doit être effectuée entre janvier et juin de l'année scolaire ;
- Des pièces justificatives comprenant un bilan pédagogique à fournir à l'issue de la visite.

## Guide des étapes



## Infos & contact

- Site internet des Actions Educatives : <https://actions-educatives.valdoise.fr>
- [eac@valdoise.fr](mailto:eac@valdoise.fr)